

Formulaires modèles recommandés à utiliser dans le cadre de la Convention Adoption de 1993

Enfant



Formulaire modèle recommandé No 6

Rapport de suivi de l'adoption

Formulaire modèle recommandé No 6

Rapport de suivi de l'adoption

Formulaire modèle recommandé No 6

Rapport de suivi de l'adoption

ARTICLE 9 DE LA CONVENTION ADOPTION DE 1993

Article 9(d) et (e)

Les Autorités centrales prennent, soit directement, soit avec le concours d'autorités publiques ou d'organismes dûment agréés dans leur Etat, toutes mesures appropriées, notamment pour [...]

- d) échanger des rapports généraux d'évaluation sur les expériences en matière d'adoption internationale ;*
- e) répondre, dans la mesure permise par la loi de leur Etat, aux demandes motivées d'informations sur une situation particulière d'adoption formulées par d'autres Autorités centrales ou par des autorités publiques.*

RUBRIQUE EXPLICATIVE

1. La Convention exige-t-elle des rapports de suivi de l'adoption ?

La Convention ne prévoit que des « rapports généraux d'évaluation sur les expériences en matière d'adoption internationale » et des « [réponses] [...] aux demandes motivées d'informations sur une situation particulière [...] », mais ne prévoit pas de rapports réguliers individualisés de suivi de l'adoption.

En d'autres termes, « la Convention n'aborde pas la question de la rédaction périodique, et pour une durée déterminée de rapports de suivi de l'adoption des enfants » (Guide de bonnes pratiques No 1, para. 592). Voir également le chapitre 9.3 du Guide de bonnes pratiques No 1.

2. Si la Convention n'exige pas la production de rapports individuels de suivi de l'adoption¹, pourquoi avoir prévu un Formulaire modèle ?

« La Commission spéciale recommande aux États d'accueil d'encourager le respect des exigences des États d'origine en matière de rapports de suivi d'adoption. Un formulaire modèle pourrait être développé à cet effet. De même, la Commission spéciale recommande que les États d'origine limitent la période pendant laquelle les rapports de suivi d'adoption sont exigés, reconnaissant ainsi la confiance mutuelle, fondement de la coopération en vertu de la Convention. » (Guide de bonnes pratiques No 1, para. 601)

3. Qu'en est-il du droit à la vie privée et à la protection des données à caractère personnel ?

Chaque État devra adapter le rapport en fonction du droit à la vie privée des familles et de son droit interne en matière de protection des données. Les États d'origine doivent également reconnaître que les Autorités centrales, les autorités publiques ou d'autres organismes des États d'accueil ne seront pas toujours en mesure de les aider à remplir ce Formulaire en raison du droit au respect de la vie privée des familles et de la protection des données à caractère personnel.

4. Quand ce rapport doit-il être rédigé ?

Ce Formulaire peut être utilisé pour tout rapport de suivi de l'adoption exigé par l'État d'origine, conformément au droit applicable ou à la pratique, après qu'une décision d'adoption a été prise. Deux rapports différents sont inclus dans ce Formulaire, d'abord un rapport **initial** plus détaillé, et ensuite un modèle plus général pour les rapports **subséquents**².

Il est recommandé d'inviter l'enfant à participer au processus de complétion de ce Formulaire – ou à tout le moins de le consulter, en tenant compte de son âge et de sa maturité, et de son souhait d'apporter sa contribution ou non.

Les autorités compétentes de l'État contractant concerné doivent veiller à ce que ce Formulaire soit conservé (voir art. 9(a), 30 et 31 de la Convention).

¹ Certains États d'accueil estiment qu'un rapport très détaillé peut être perçu par un grand nombre d'enfants adoptés et de familles adoptives comme inapproprié et intrusif. Ainsi, la durée et la fréquence de toute obligation de rapport de suivi de l'adoption et l'étendue des informations fournies dans le rapport de suivi de l'adoption en général doivent être équilibrées et adaptées à l'âge de l'enfant et à son droit à la vie privée (voir Guide de bonnes pratiques No 1, para. 600), aux attentes considérables vis-à-vis des futurs parents adoptifs (et aux normes rigoureuses imposées quant à leur aptitude à adopter) et à leur droit de s'occuper de leur enfant et de l'élever sans contrôle continu de la part des autorités de l'État d'accueil ou de l'État d'origine.

Outre le suivi de l'adoption, les informations contenues dans ce rapport peuvent être utilisées pour améliorer les services d'assistance post-adoption.

² Ce Formulaire modèle recommandé présente le contenu à la fois d'un formulaire détaillé qui peut servir d'inspiration pour le **rapport de suivi de l'adoption initial** (ou dans le cas d'un jeune enfant), et d'un **rapport de suivi de l'adoption subséquent** comprenant des questions plus générales qui tente de prendre en considération le droit des adoptés à être traités comme les autres enfants (c.-à-d. ne pas avoir d'obligations supplémentaires qui ne s'appliquent pas aux enfants qui ne sont pas adoptés) et leur droit à la vie privée vis-à-vis des fonctionnaires de l'État d'accueil et de l'État d'origine.

Les États peuvent également souhaiter utiliser (et / ou adapter) ce Formulaire pendant la procédure d'adoption, pour rendre compte de la période de socialisation entre l'enfant et les futurs parents adoptifs.

5. Le recours à ce Formulaire modèle est-il obligatoire ?

Non, il s'agit seulement d'un Formulaire modèle recommandé, qui peut nécessiter une adaptation de la part de chaque État.

FORMULAIRE MODÈLE RECOMMANDÉ

Rapport de suivi de l'adoption de l'enfant

RAPPORT DE SUIVI DE L'ADOTPION INITIAL¹

1. Date du rapport : _____
2. Auteur du rapport :
 - Nom : _____
 - Fonction : _____
 - Autorité / organisme (le cas échéant) : _____
3. Entretien :
 - Personnes interrogées : _____
 - Lieu(x) (par ex., visites à domicile, réunions en dehors du domicile) : _____
 - Date(s) de la (des) réunion(s) : _____

A. INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT, LA FAMILLE ADOPTIVE ET L'ADOPTION

1. Nom complet de l'enfant avant l'adoption : _____
2. Nom complet de l'enfant après l'adoption : _____
3. Date de naissance de l'enfant : _____
4. Âge actuel de l'enfant : _____
5. Lieu de naissance (ville et État) de l'enfant : _____
6. Autorité compétente ayant rendu la décision relative à l'adoption : _____
7. Date de délivrance de la décision relative à l'adoption : _____
8. Date d'arrivée de l'enfant dans l'État d'accueil : _____

¹ Un rapport de suivi de l'adoption initial désigne le premier rapport fourni à l'État d'origine à la suite de l'adoption internationale et il peut être alors plus pertinent de fournir des informations plus complètes. Pour plus d'informations, voir [Guide de bonnes pratiques No 1](#), chapitre 9.3. Veuillez également noter que ce Formulaire modèle peut être utilisé comme modèle de rapport de suivi de placement (art. 20 de la Convention Adoption de 1993).

9. Nationalité de l'enfant :
- a. L'enfant a-t-il acquis la nationalité de l'un ou des deux parents adoptifs ?
- Oui. Veuillez préciser la nationalité acquise : _____
- Non. Veuillez expliquer pourquoi : _____
- b. L'enfant a-t-il acquis une autre nationalité ?
- Oui. Veuillez préciser la nationalité acquise : _____
- Non.
10. Nom complet des futurs parents adoptifs : _____
11. Nom et âge des autres enfants de la famille (le cas échéant) : _____
12. Autres membres de la famille avec lesquels l'enfant a un lien (le cas échéant), veuillez mentionner leur relation avec l'enfant (par ex., grand-parent, tante, oncle, cousins) : _____
13. Organisme agréé en matière d'adoption impliqué dans l'adoption de l'enfant (le cas échéant) : _____

B. ÉTAT DE SANTÉ ET BESOINS SPÉCIAUX DE L'ENFANT²

1. Veuillez fournir des informations concernant l'état de santé actuel de l'enfant, tout problème de santé qu'il a eu et la manière dont ces derniers sont(ont été) pris en considération : _____
2. Veuillez décrire le développement physique et les facultés psychomotrices de l'enfant : _____
3. Quels étaient la taille et le poids de l'enfant au moment où il a été confié aux parents adoptifs (si connus) et maintenant ? _____
4. L'enfant est-il à jour de ses vaccinations ? _____
5. L'enfant a-t-il des besoins spéciaux ?
- Oui. Veuillez préciser : _____
- Quels progrès ont été réalisés ? _____
- Quelles conséquences ces besoins spéciaux ont-ils sur la famille adoptive ? _____
- L'enfant et la famille reçoivent-ils une aide (par ex., soutien médical, soutien thérapeutique, soutien financier, soutien matériel) en ce qui concerne les besoins spéciaux de l'enfant ? Dans l'affirmative, veuillez préciser : _____

² Dans la mesure du possible, et en particulier pour le rapport initial, les informations sur la santé de l'enfant et ses besoins spéciaux doivent être complétées par des professionnels qualifiés.

- Non.
6. L'état de santé de l'enfant au moment de l'adoption était-il en adéquation avec l'état de santé mentionné dans le rapport sur l'enfant transmis par l'État d'origine en vertu de l'article 16 de la Convention Adoption de 1993 ?
- Oui.
- Non. Veuillez indiquer quels problèmes de santé, qui n'étaient pas décrits dans le rapport, ont été détectés depuis l'adoption : _____

C. L'ENFANT ET LA FAMILLE ADOPTIVE

1. Veuillez fournir des informations quant aux liens existants entre l'enfant et chaque membre de la famille (chaque parent et, le cas échéant, sa fratrie et d'autres membres de la famille). Merci d'évaluer chaque relation individuellement : _____
2. Quels problèmes et difficultés, le cas échéant, ont été rencontrés par :
 - a. l'enfant - dans le cadre de l'adaptation à son nouvel environnement familial : _____
 - b. la famille adoptive - dans le cadre des soins apportés à l'enfant (par ex., adaptation aux nouvelles responsabilités parentales, influence et impact de l'adoption sur la relation des parents, sur les autres enfants des parents adoptifs) : _____
3. Comment ces difficultés sont(ont-elles été) surmontées ? Veuillez indiquer tout soutien reçu, y compris de ressources extérieures (par ex., travailleurs sociaux, thérapeutes, psychologues) ? _____
4. L'enfant a-t-il été accepté par la famille adoptive élargie et s'y est-il intégré ? Veuillez expliquer comment : _____
5. L'enfant s'est-il intégré dans l'environnement social plus large de la famille adoptive (à savoir, les amis de la famille adoptive, d'autres familles adoptives, des groupes de soutien) ? _____
6. Comment les parents adoptifs introduisent-ils la culture de l'enfant dans leur vie quotidienne ? _____
7. Quelles sont les conditions de vie dans le foyer (par ex., l'enfant dispose-t-il d'une chambre individuelle, y a-t-il un espace dédié au jeu et aux études) ? _____
8. Quelle est la dynamique familiale dans le foyer (les deux parents adoptifs sont-ils actifs en matière d'éducation, quels sont leurs rôles respectifs, quelle répartition du temps a été adoptée pour s'occuper de l'enfant, bénéficient-ils d'un soutien (par ex., des membres de la famille qui aident, des baby-sitters)) ? _____
9. Des changements importants sont-ils intervenus dans la famille depuis l'adoption (par ex., changements concernant le statut marital, la résidence, l'emploi, les personnes vivant au sein du foyer, la maladie, le deuil) ? _____
10. Quel regard les parents adoptifs portent-ils sur l'adoption de leur enfant ? _____

D. ÉVOLUTION SOCIALE, ÉMOTIONNELLE, MÉDICALE ET AUTRE

1. Veuillez fournir des informations concernant l'évolution sociale et émotionnelle actuelle de l'enfant, notamment :
 - a. relation avec ses amis en dehors de l'école : _____
 - b. relation avec la communauté (par ex. voisins, associations d'adoption) : _____
 - c. évolution positive : _____
 - d. toute difficulté rencontrée par l'enfant (par ex., retards cognitifs ou comportementaux, difficultés sociales) : _____
 - e. comment ces difficultés sont(ont-elles été) surmontées : _____
2. Quels sont la personnalité, le tempérament, le lien avec l'entourage et le comportement général de l'enfant à l'heure actuelle ? Comment l'enfant exprime-t-il ses émotions (colère, frustration, bonheur, amour) ? _____
3. Avec qui l'enfant est-il proche et aime-t-il passer du temps ? En cas de difficultés, vers qui l'enfant se tourne-t-il ? _____
4. Dans quelle mesure l'enfant a-t-il développé une capacité à prendre soin de lui-même, autrement dit, est-il capable de s'habiller tout seul, de se nourrir et de faire sa toilette ? _____
5. Veuillez fournir des informations concernant le développement cognitif de l'enfant, son intelligence, sa capacité à résoudre des problèmes, sa créativité, sa capacité d'apprentissage, capacité à s'occuper seul, à gérer les moments d'ennui, son autonomie : _____
6. Veuillez indiquer toute autre difficulté rencontrée par l'enfant et la manière dont elle est(a été) surmontée : _____

E. ÉDUCATION / GARDE

1. L'enfant est-il actuellement en crèche ou à l'école ? Veuillez préciser : _____
2. Veuillez décrire ce qu'il pense de la crèche ou de l'école : _____
3. Quels sont ses résultats à l'école ? _____
4. Quelles sont, à l'heure actuelle, ses capacités linguistiques ? A-t-il appris une nouvelle langue ? _____
5. L'enfant a-t-il besoin d'une assistance / d'un soutien particulier (par ex., des cours de langue) ? _____
6. Quelles activités extrascolaires apprécie-t-il (par ex., activités physiques / sportives, culturelles, sociales, jeux / jouets) ? _____

7. Quelle est la qualité de ses relations avec les personnes de la crèche ou les professeurs ?

8. Quelle est la qualité de ses relations avec ses camarades et ses amis à l'école ? -----

F. ORIGINES DE L'ENFANT

1. Quelles mesures sont(ont été) prises pour informer l'enfant quant à ses origines, son histoire, sa culture, la procédure d'adoption (par ex., parler à l'enfant, lui montrer des photos de sa vie avant l'adoption, tenir un livre de vie) et pour l'aider à gérer toute cette information ? -----
2. L'enfant a-t-il envie de maintenir un lien avec sa culture d'origine (par ex., langue, religion, nourriture) ? -----
3. L'enfant est-il resté en contact avec les personnes qui l'ont pris en charge auparavant ou avec toute autre personne importante dans sa vie avant d'être adopté ? Si tel est le cas, comment ce contact est-il maintenu ? -----
4. Quels problèmes ont été rencontrés depuis l'adoption eu égard aux origines de l'enfant et à son adoption (par ex., discrimination) ? -----
5. L'enfant a-t-il des contacts avec sa famille d'origine :
 - Oui – veuillez préciser quels types de contact (par ex., via les réseaux sociaux, des lettres, le téléphone, les appels vidéo, en personne), la fréquence des contacts et indiquer tout autre commentaire : -----
 - Non. Commentaires : -----

G. COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Veuillez faire part de tout autre commentaire, réaction ou recommandation, le cas échéant :

H. DOCUMENTS À JOINDRE À CE RAPPORT

Dans la mesure du possible et en accord avec l'enfant, eu égard de son âge et de sa maturité, , et les futurs parents adoptifs, une ou plusieurs photos récentes de l'enfant et tout document que la famille souhaiterait partager peuvent être joint à ce rapport.

FORMULAIRE MODÈLE RECOMMANDÉ

Rapport de suivi de l'adoption de l'enfant

RAPPORT DE SUIVI DE L'ADOPTION SUBSÉQUENT¹

1. Date du rapport : _____
2. Auteur du rapport :
 - Nom : _____
 - Fonction : _____
 - Autorité / organisme (le cas échéant) : _____
3. Entretien :
 - Personnes interrogées : _____
 - Lieu(x) (par ex., visites à domicile, réunions en dehors du domicile) : _____
 - Date(s) de la (des) réunion(s) : _____

A. INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT, LA FAMILLE ADOPTIVE ET L'ADOPTION

1. Nom complet de l'enfant avant l'adoption : _____
2. Nom complet de l'enfant après l'adoption : _____
3. Date de naissance de l'enfant : _____
4. Âge actuel de l'enfant : _____
5. Lieu de naissance (ville et État) de l'enfant : _____
6. Autorité compétente ayant rendu la décision relative à l'adoption : _____
7. Date de délivrance de la décision relative à l'adoption : _____
8. Date d'arrivée de l'enfant dans l'État d'accueil : _____

¹ Un rapport de suivi de l'adoption subséquent désigne les rapports ultérieurs qui peuvent être demandés par l'État d'origine à la suite du rapport de suivi de l'adoption initial. Pour plus d'informations, voir [Guide de bonnes pratiques No 1](#), chapitre 9.3.

9. Nationalité de l'enfant :
- a. L'enfant a-t-il acquis la nationalité de l'un ou des deux parents adoptifs ?
- Oui. Veuillez préciser la nationalité acquise : _____
- Non. Veuillez expliquer pourquoi : _____
- b. L'enfant a-t-il acquis une autre nationalité ?
- Oui. Veuillez préciser la nationalité acquise : _____
- Non.
10. Nom complet des futurs parents adoptifs : _____
11. Nom et âge des autres enfants de la famille (le cas échéant) : _____
12. Autres membres de la famille avec lesquels l'enfant a un lien (le cas échéant), veuillez mentionner leur relation avec l'enfant (par ex., grand-parent, tante, oncle, cousins) : _____

B. ÉTAT DE SANTÉ ET BESOINS SPÉCIAUX DE L'ENFANT

Veillez fournir des informations concernant l'état de santé actuel de l'enfant, tout problème de santé ou maladie, tout besoin spécial et la manière dont ces derniers sont(ont été) pris en considération :

C. L'ENFANT ET LA FAMILLE ADOPTIVE

Veillez fournir des informations concernant l'enfant et la famille adoptive (par ex., relation actuelle avec les membres de la famille (chaque parent et, le cas échéant, sa fratrie)), toute difficulté rencontrée et la manière d'y remédier : _____

Veillez indiquer tout changement majeur survenu dans la famille depuis l'adoption de l'enfant et fournir des informations sur la façon dont les parents adoptifs perçoivent l'adoption de leur enfant :

D. ÉVOLUTION SOCIALE, ÉMOTIONNELLE, MÉDICALE ET AUTRE

Veillez fournir des informations concernant l'évolution sociale, émotionnelle, médicale et autre de l'enfant (par ex. conscience de soi et conscience sociale, toute difficulté rencontrée par l'enfant (y compris des problèmes comportementaux) et la manière dont celle-ci est(a été) prise en considération) :

Veillez fournir des informations concernant le développement mental de l'enfant (par ex., développement cognitif, intelligence, résolution de problème, créativité, capacité d'apprentissage, capacité à s'occuper seul, à gérer les moments d'ennui, autonomie, toute difficulté rencontrée par l'enfant et la manière dont celle-ci est(a été) prise en considération) : -----

E. ÉDUCATION / GARDE

Veillez fournir des informations concernant l'éducation de l'enfant (par ex., ses progrès à l'école, en quelle classe est-il, s'il se trouve dans la moyenne pour son âge, s'il a besoin d'une assistance ou d'un soutien particulier, ses activités extrascolaires, sa relation avec ses professeurs, ses pairs et ses amis, toute difficulté rencontrée et la manière dont celle-ci est(a été) surmontée) : -----

F. ORIGINES DE L'ENFANT

Veillez fournir des informations concernant les origines de l'enfant (par ex., quelles mesures sont(ont été) prises au sujet de sa perception de son État d'origine, ainsi que pour le maintien du lien avec sa culture d'origine, toute difficulté rencontrée et la manière d'y remédier, si l'enfant entretient des contacts avec sa famille d'origine et comment cela se passe-t-il ; les contacts avec les personnes qui l'ont pris en charge ou toute autre personne importante dans sa vie avant d'être adopté ; si l'enfant a montré un intérêt à visiter l'État d'origine, et / ou à rechercher ses origines) : -----

G. COMMENTAIRES / RECOMMANDATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Veillez faire part de tout autre commentaire, réaction ou recommandation, le cas échéant :

H. DOCUMENTS À JOINDRE À CE RAPPORT

Dans la mesure du possible et en accord avec l'enfant, eu égard de son âge et de sa maturité, et les futurs parents adoptifs, une ou plusieurs photos récentes de l'enfant et tout document que la famille souhaiterait partager peuvent être joint à ce rapport.

HCCH - Bureau Permanent

Churchillplein 6b
2517 JW La Haye
Pays-Bas

Tél. : +31 70 363 3303
Fax : +31 70 360 4867
secretariat@hcch.net
www.hcch.net



Hague Conference on Private International Law
Conférence de La Haye de droit internationa privé
Conferencia de La Haya de Derecho Internacional Privado